

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
Institutions et vie
politique

SOUS DOMAINE :
Désignation des
représentants

OBJET :
Désignation des
représentants de la
Commune à CLETC
du Grand Narbonne

Le nombre de
conseillers municipaux
en exercice est de 27.

CONVOCAION ET
AFFICHAGE DU CM
EN DATE DU
31/01/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2024/08

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 6 février 2024.

Le Conseil Municipal de la commune de CUXAC D'AUDE

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de M. DELFOUR Grégory, Maire.

Présents : M. DELFOUR Grégory, M. BERTO David, Mme BONHOMME Mireille, M. COMBES Romain, Mme ALVAREZ Nathalie, M. BORSNAK Philippe, Mme MEILLIERE Peggy, M. BOUTET Jean-Marc, Mme LEBORGNE Céline, Mme GROUARD Anne-Marie, M. BARDY Philippe, M. BERGER Dominique, M. KNECHT Gérard, Mme PEROZENI Denise, M. BEYLACQ Dominique, Mme SIMOES-ROLA Gaëlle, Mme CABES Sarah, Mme REY Céline, M. FOURMOND Yoann, Mme POIRRIER Eve, Mme BENAVIDES Amanda, M. LORENZO Nicolas, M. WATELLIER Eric, Mme SERRES Christelle, Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

M. AUBARD Olivier, procuration à M. BOUTET Jean-Marc.

M. TOMAS Eric, procuration à Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda.

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire rappelle que le Conseil communautaire a créé par délibération du 27 janvier 2003 la Commission Locale chargée de l'Evaluation du Transfert des Charges (CLETC).

La création de cette commission est imposée par le IV de l'article 1609 noniès C du Code Général des Impôts. Le Conseil communautaire a décidé que chaque commune serait représentée par une personne titulaire et une personne suppléante.

Suite au renouvellement intégral du Conseil, il convient de désigner à nouveau deux membres (un titulaire, un suppléant) pour représenter la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Désigne au sein de la CLETC du Grand Narbonne :

- représentant titulaire de la commune: M. BORSNAK Philippe.
- représentant suppléant de la commune: Mme POIRRIER Eve.

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4 (M. WATELLIER Eric, Mme SERRES Christelle, Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda, M. TOMAS Eric)

Le Secrétaire

Le Maire,

Philippe BARDY



Grégory DELFOUR

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le 09/02/2024

ID : 011-211101167-20240206-2024_08-DE

